



SYNDICAT MIXTE LYS AUDOMAROIS

SEANCE DU LUNDI 20 FEVRIER 2023

QUESTION N° 13

FINANCES – BUDGETS DECHETTERIES - COMPOSTIERE - PROVISION POUR CREANCES DOUTEUSES

RAPPORTEUR : **Monsieur Gérard WYCKAERT**

L'instruction budgétaire et comptable M57 prévoit la constitution de provision pour créances douteuses, en vertu du principe comptable de prudence.

Dès lors qu'il existe des difficultés de recouvrement ou d'une contestation sérieuse, la créance doit être considérée comme douteuse. Il faut alors constater une provision. Mr le Receveur de la Trésorerie de Saint-Omer nous informe que le montant de ces créances émises avant le 31/12/2020 et non soldées au 31/12/2022 s'élève-à

- 646€27 pour le budget Compostière
- 122€40 pour le budget Déchetteries

Les provisions budgétaires constituent des opérations d'ordre semi-budgétaires entre sections et sont retracées par l'émission :

- D'un mandat d'ordre mixte en section de fonctionnement à l'article 6817 « Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants »

Il est proposé au Comité Syndical :

- De constituer une provision pour créances douteuses.
- D'imputer la dépense à l'article 6817 des budgets compostière et déchetteries

Compte tenu de ce qui précède, et suite, à l'avis favorable du bureau, les membres du Comité Syndical ont donné leur accord à l'unanimité des voix sur cette délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE PRESIDENT

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le

21 FEV. 2023

Rendu(e) exécutoir
Le... 21.02.2023
Le Président

Bertrand PETIT

Bertrand PETIT

SYNDICAT MIXTE LYS AUDOMAROIS

L'an deux mille vingt-trois, le 20 février 2023 à 18H30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte Lys Audomarois s'est réuni dans la salle du conseil de son siège social à Saint-Omer, à la suite des convocations adressées à leur domicile en date du 10 février 2023.

ETAIENT INVITES

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le

21 FEV. 2023

- Monsieur Bertrand PETIT, Président,
- Mesdames WAROT Sophie et WOZNY Florence, Vice-Présidentes
- Messieurs BEN AMOR Rachid, CAINNE Louis, CORNETTE Christophe, DUPONT Jean-Claude, DUPONT Franck, ROUSSEL Benoît et WYCKAERT Gérard, Vice-Présidents
- Mesdames CANARD Céline Marie, BOIDIN Véronique, SEILLIER Christine et VASSEUR Françoise, Déléguées Titulaires,
- Messieurs AGEORGES Benoît, ALLOUCHERY René, BEE Didier, BOULET Michel, CORDIER André, DECOSTER François, DENIS Laurent, DISSAUX Jean-Claude, DUQUENOY Joël, LEFAIT Jean-Paul, LEROY Christian, MARQUANT Francis, MEQUIGNON Alain, PRUVOST Mathieu, SABLON Frédéric, TELLIER Alain et TILLIER Patrick, Délégués Titulaires

ETAIENT PRESENTS

- Monsieur Bertrand PETIT – Président,
- Mesdames WAROT Sophie et WOZNY Florence, Vice-Présidentes
- Messieurs CAINNE Louis, CORNETTE Christophe, DUPONT Jean-Claude, DUPONT Franck, ROUSSEL Benoît et WYCKAERT Gérard, Vice-Présidents
- Mesdames BOIDIN Véronique, CANARD Céline Marie, SEILLIER Christine, Déléguées Titulaires,
- Messieurs AGEORGES Benoît, ALLOUCHERY René, BEE Didier, BOULET Michel, CORDIER André, DENIS Laurent, DISSAUX Jean-Claude, MARQUANT Francis, MEQUIGNON Alain, PRUVOST Mathieu, SABLON Frédéric, TELLIER Alain, TILLIER Patrick, Délégués Titulaires
- Madame Odile BAUDEQUIN, Déléguée Suppléante
- Monsieur WOJTKOWIAK David, Délégué Suppléant

DELEGUES EXCUSES ET REMPLACES PAR UN MEMBRE SUPPLEANT OU AYANT DONNE POUVOIR A UN AUTRE MEMBRE TITULAIRE

- Monsieur Rachid BEN AMOR, Vice-Président, remplacé par Madame Odile Baudequin, déléguée suppléante
- Monsieur Christian LEROY, Délégué Titulaire, a donné pouvoir à Monsieur WYCKAERT Gérard, Délégué Titulaire
- Monsieur Joël DUQUENOY, Délégué Titulaire, a donné pouvoir à Monsieur MEQUIGNON Alain, Délégué Titulaire
- Monsieur François DECOSTER, Délégué titulaire, a donné pouvoir à Monsieur Frédéric SABLON, délégué titulaire
- Monsieur Jean-Paul LEFAIT, délégué titulaire, a donné pouvoir à Monsieur Alain TELLIER, délégué titulaire
- Madame Françoise VASSEUR, Déléguée Titulaire, remplacée par Monsieur David WOJTKOWIAK, Délégué Suppléant